

302.05 - EX/ga

Genève, le 25 novembre 1977

Quelques remarques sur le retrait  
des Etats-Unis de l'OIT.

1. Sur le plan de l'Organisation elle-même, ce retrait est d'autant plus déploré, que par la nature des choses, les Etats-Unis sont le pays où les syndicats patronaux et ouvriers ont le plus de poids. Dans ces circonstances, il était normal que les Américains aient joué, par le système du tripartisme, un rôle plus considérable encore que celui dévolu à la nation du globe la plus puissante économiquement parlant.

Il faut relever toutefois, que sur plus d'une centaine de conventions faites sous l'égide de l'OIT, les Etats-Unis n'en avaient ratifié que sept. Cela me paraît assez rendre l'image entre la volonté pleine de bonnes intentions et de concepts moraux des Etats-Unis, et la disposition de tenir compte concrètement de l'activité normative de l'Organisation.

2. Il me semble très malheureux que le retrait des Etats-Unis de l'OIT n'ait été considéré par une grande partie de l'opinion publique suisse et genevoise et par nos mass media que sous son angle financier, soit le retrait du plus gros contributeur payant 1/4 du budget de l'Organisation. Cet aspect purement financier de la

./.



question est très important, mais de l'évoquer à tout propos paraît donner l'impression que la Suisse n'est intéressée à l'Organisation que pour des raisons de gros sous, et non pas par son activité dans le domaine des droits de l'homme et de la dignité des travailleurs. Il me paraîtrait souhaitable que toute déclaration de nos autorités ayant trait au retrait des Etats-Unis souligne davantage l'appauvrissement de l'OIT, dû à la perte de son caractère d'universalité et de l'élément unique apporté par les délégations des travailleurs et employeurs de ce pays, plutôt que se lamenter sur le trou que cela représente au budget de l'OIT.

4. Il est difficile d'ores et déjà d'apprécier si le geste américain aura des répercussions sur l'attitude des pays en voie de développement et si ces derniers se montreront plus raisonnables à l'égard de leurs prétentions envers les pays industrialisés. Ce n'est en tout cas pas encore de Genève que l'on peut avoir une appréciation à cet égard.

En revanche, l'opinion publique genevoise a peut-être réalisé combien les institutions internationales et l'OIT, qui est la plus ancienne ici, font partie intégrante de la vie de ville, mais qu'il ne fallait pas partir du principe qu'elles étaient immuables. Cela permettra peut-être à la Genève genevoise de rechercher plus encore à améliorer ses rapports avec la Genève internationale.



5. Pour beaucoup de membres de missions permanentes ici il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'OIT s'était transformée en une énorme machinerie, et les coupes que l'on apportera à son budget rendront inévitable une réorganisation de tous ses services; en cela le départ des Etats-Unis pourrait être salutaire pour secouer la bureaucratie de l'OIT qui vivait sur ses positions acquises.

Le Directeur général Blanchard du reste est assez critiqué, car il manque de charisme et d'imagination, bien que tout le monde lui ait reconnu pendant le dernier Conseil d'administration une remarquable capacité de gestionnaire. Les membres non-francophones lui reprochent également d'avoir une position assez gaulliste à l'égard du monde anglosaxon. On lui fait grief, à juste titre me semble-t-il, d'avoir congédié le Directeur général adjoint de nationalité américaine; bien qu'il ait prétendu à la TV romande de ne pas faire la chasse aux sorcières, on a de la peine à le croire en l'occurrence. Cela paraît d'autant plus maladroit de renoncer aux services du Directeur général adjoint M. McDonald, que M. Blanchard désire tout mettre en oeuvre pour un retour prochain des Etats-Unis dans l'Organisation, et il se coupe en le renvoyant un des ponts qui lui aurait été utile à cette fin. Cependant, personne ne s'attend ici que les Etats-Unis reviennent à l'OIT avant 4 ou 5 ans.

6. Du fait du départ des Etats-Unis, les pays socialistes jouent ipso facto un rôle plus important au sein de l'Organisation, où ils se montrent très rigides pour

les questions budgétaires et s'opposent, ce faisant, aux exigences des pays en voie de développement.

Néanmoins, la Chine ne semble pas devoir envisager pour quelque temps encore de participer aux travaux de l'Organisation.



O. Exchaquet

*17.*  
Copie pour Monsieur l'Ambassadeur A. Weitnauer, avec annexe

o.722.12. - MI/vz

Le 28 novembre 1977

Note au Chef du Département

Retrait des Etats-Unis de l'OIT

En vue du débat de demain au Conseil national sur le rapport Suisse-ONU, nous vous remettons en annexe quelques observations que nous avons demandées à notre Mission à Genève sur le retrait des Etats-Unis de l'OIT.

Nous avons souligné les passages qui nous paraissent importants.

Division politique III

(Pometta)

1 annexe